

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 3 AVRIL 2025

OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

RAPPORTEUR : Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2022, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
B-2025-02	20/02/2025	Modification du tableau des emplois non-permanents	Création de 3 emplois non permanents pour recruter en contrat d'accroissement temporaire d'activité dans les structures enfance et petite enfance.
D-2025-01	14/02/2025	Avenant Convention Attribution d'une subvention projet PAT	A la suite d'arbitrages budgétaires en début 2025, il est nécessaire d'adapter le plan de financement initialement prévu. Le présent avenant a pour objet de modifier l'annexe financière de la convention.
D-2025-02	24/02/2025	Convention de partenariat ADAPT'AGRI – Expérimentation matériel viticole de lutte contre le gel	A partir du début du projet à savoir du 1er février 2025 et ira jusqu'au 31 décembre 2025. Cette convention porte sur des essais d'utilisation de matériel de lutte contre l'impact du gel tardif en viticulture. L'objectif de cette expérimentation est d'étudier l'impact du matériel et obtenir des données d'aide à la décision à destination de l'ensemble des viticulteurs de la zone afin d'orienter leur stratégie collective de lutte contre le gel tardif. Cette action engage une dépense publique de 7 200 € sous forme d'une subvention accordée aux partenaires de l'expérimentation